



Pas-de-Calais

Le Département

Mobilité



Je ne joue pas sur la chaussée, je ne confonds pas : "ARRÊT D'AUTOCARS" et "TERRAIN DE JEUX".

1



Je ne touche pas aux éléments de "SÉCURITÉ" : dispositif d'ouverture des portes et des issues de secours.

8



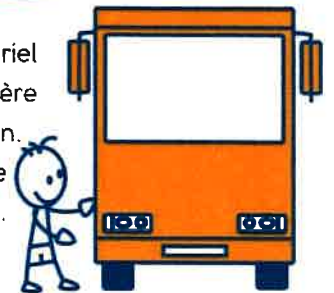
Le car arrive : je me recule et j'attends l'arrêt complet avant de monter.



Je monte sans bousculer mes camarades, l'un derrière l'autre.

3

Je respecte le matériel mis à ma disposition. Je considère qu'il est à moi, donc j'en prends soin. Si je dégrade le car, ma carte de transports me sera retirée.



Je n'emprunte pas ou je ne dérobe pas les "Marteaux brise-vitre".

10

Je prends mon sac à la main et je présente ma carte de transport au conducteur. Evidemment, je n'oublie pas de lui dire "bonjour".



J'attends l'arrêt complet du car avant de me lever.



Je range mon sac sous les sièges ou dans le porte-bagages, mais jamais dans l'allée et ensuite je m'assois.

5

J'attache ma ceinture de sécurité.



Quand je suis descendu et si je dois traverser la rue, je laisse s'éloigner le car, je regarde à gauche, à droite et encore à gauche avant de traverser.

12



Je m'abstiens de crier, de jouer ou de projeter des objets dans le car et je reste assis.

7

Si je dois évacuer un car, je sais qu'il faut le faire en moins de 30 secondes, je laisse mon sac dans le car et je sors vite.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

ADATEEP
62

les règles de sécurité dans le transport scolaire